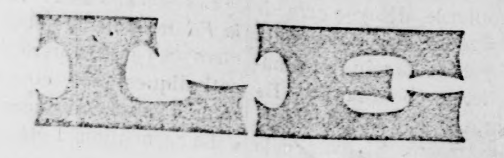
VOL. X. MANITOBA. No. 27



LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 2 DÉCEMBRE 1880

AVIS IMPORANT

AUX

Voyageurs et Freteurs.

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES

Le public est informé que la Traverse Fisher (ci-devant Boloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la navigation. Deux grands bacs seront à la disposition des voyageurs. Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au rapide de la Rivière Saskatchewan. Il y a aussi une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au lieu de la Rivière Carrot vis-à-vis l'Église. Un pont a été aussi construit en cet endroit, et les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O., 14 Janvier 1880. 3m

Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant.

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, d'ici le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :—

20 locomotives.

16 wagons de première classe ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.

20 Wagons de seconde classe.

3 wagons d'express ou de bagage.

3 wagons de poste et wagons fumoirs.

240 wagons de fret couverts.

100 wagons de fret découverts.

2 charrues pour le déblayage de la voie.

2 charrues à neige.

2 charrues en saillie.

40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 7 Février, 1880. 17-f

De Grands Avantages

SONT OFFERTS

à ceux qui voudront acheter des moulins à faucher et des moissonneuses.

Quelques moulins à faucher et des moissonneuses de première classe seront vendus à très bon marché, même aux prix de la manufacture à Ontario, pour argent comptant. Aussi, on prendra des bestiaux en échange.

S'adresser à

A. S. MALLOCH.
St Boniface

Des échantillons peuvent être vus au Magasin de M. Joseph Laporte, coin des Avenues Taché et Provencher, St. Boniface.

22 Juin, 1880. 4f

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Attirent l'attention de leurs pratiques et du public en général sur la grande réduction du prix de leurs marchandises.

VIENNENT D'OUVRIR

Etoffes à Robes, Manteaux en Draps, Manteaux en Pelleterie, Costumes pour danse, Ceinture en Satin et en soie, Ceinture en velour, broché noir et couleur. Draps à manteau pour Dame, Settes de toilettes, Rubans soie satin et pluche, Dentelles point d'Alençon Bruxelle etc., etc.

Et une quantité d'autres Marchandises trop long à énumérer.

Stobart, Eden & Cie

14 Octobre, 1880—12m

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir guéri des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtés, les reins, et la tête aux rhumes, à la toux, maux de gorge, diarrhée, crampes dans les intestins, choléra morbus, dyssenterie, coliques, brûlures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est estimé où l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction lorsque les directions ont été bien suivies, au contraire tous sont enchantés de son opération ; et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous en parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maîtriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour le nouveau commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les malades l'ordonnent et s'en servent et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

* A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba

Grande Rue Winnipeg.

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &c.

Grande Rue - Winnipeg.

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

Successeurs de W. H. DISBROWE.

Arriveront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de légumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m.

Avis.

Le Dr. T. Fafard a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,

SOLLICITEUR,

PROCUREUR ET

NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

PERDU !

Voilà à peu près deux mois, deux bœufs, dont un noir avec la figure grisâtre, âgé d'environ six ans, appartenant autrefois à Jérôme Falcon de la Pointe de Chênes ; l'autre est rouge foncé, âgé de deux ans égaré dans le même temps. Aucune personne qui les ramènera au soussigné sera libéralement récompensé.

A. S. MALLOCH.

St. Boniface, 23 Aout 1880.

ARGENT A PRETER.

La "Manitoba Investment Association"—ou Société de Placements de Manitoba

Prête des fonds sur la garantie des terres en culture et sur des propriétés de ville en plein rapport.

Débentures négociées.

Les frais d'actes et autres sont tarifiés par l'Association et mis au plus bas chiffre.

BUREAUX :—bloc de la Banque des Marchands.

A. McARTHUR.
Gérant.

Winnipeg 21 Août 1880.

DES SOUMISSIONS

CACHETEES

Endossées "Soumissions pour nivellement et drainage" adressées au soussigné seront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'à

Midi, le 10 Septembre prochain,

pour les ouvrages suivants savoir :

1o. Pour enlever de 8000 à 10,000 verges cubes dans l'élargissement et le creusement de Colony Creek.

La soumission devra donner le prix par verge cube.

2o. Pour niveler et niveler à demi la grande route qui va au Nord Ouest vers Stony Mountain depuis l'extrémité de la rue Logan.

La soumission devra donner le prix par "rod" pour l'ouvrage qui devra être semblable à celui fait en Ville, de même que le prix du fossé et du nivellement sur un côté du chemin seulement.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié de Banque égal à cinq pour cent de la somme totale pour l'ouvrage soumissionné, ce chèque appartiendra au gouvernement et le soumissionnaire refuse de compléter le contrat qui lui serait accordé, tel chèque sera remis au soumissionnaire malheureux, mais dans le cas du soumissionnaire heureux ce chèque sera retenu comme garantie de la due exécution du contrat.

Pour renseignements ultérieurs et la formule de soumission s'adresser au Bureau du soussigné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

Bureaux des Travaux Publics
30 Août 1880.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées marquées "Pour la Surintendance du Nord Ouest ou Département des affaires des Sauvages" seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à

MIDI LE JOUR DE SEPTEMBRE PROCHAIN.

pour l'approvisionnement suivant requis par le Département des affaires des Sauvages pour la Surintendance des affaires du Nord Ouest, savoir :

2,000 sacs de farine XXX,

La livraison devra se faire au Fort Ellice le 15 Octobre 1880.

Des échantillons devront accompagner les soumissions.

Toute soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables disposées à cautionner l'exécution du contrat.

On pourra se procurer les autres renseignements au bureau du soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse des soumissions.

JAS. F. GRAHAM.
Surintendant Int. des Sauvages.

Bureau des Sauvages 19 Aout 1880.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE Canadien.

Soumissions pour Hangards pour Transfert du fret à Emerson.

Le Soussigné recevra des soumissions endossées "Soumissions pour Hangars pour Transfert du fret" jusqu'à

MIDI, SAMEDI LE 11 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour la construction à Emerson d'un Hangar de 300 pieds de long destiné au Transfert du Fret.

On peut voir les plans et devis et obtenir les blancs de soumissions au Bureau de l'Ingénieur du District à Winnipeg le et après le 2 septembre prochain.

Par Ordre,

COLLINGWOOD SCHREIBER.
Ingénieur en Chef.

Bureaux du Ch. de fer P. C.
Winnipeg 26 Août 1880.



Département des Chemins de Fer et Canaux.

SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées et séparées endossées "Soumission pour l'achat du Steamer du gouvernement

"LADY OF THE LAKE"

et "Soumission pour l'achat du steamer du gouvernement

"LOUISE THOMPSON"

seront reçues par le Soussigné à Winnipeg jusqu'à midi

Vendredi le premier Octobre prochain.

Le "Lady of the Lake" est en ce moment au Portage du Rat, Lac des Bois, près de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et le "Louise Thompson" est au Fort Francis.

Pour renseignements ultérieurs s'adresser à

WILLIAM SKEAD,
Agent,
Dépt. des chem. de fer et canaux.

LE "METIS."

Jeudi, 2 Decembre 1880.

Les prochaines elections municipales.

Les lois municipales inaugurées dans cette province auront bientôt subi leur première année d'expérience.

C'est dans la dernière semaine de ce mois que les électeurs seront appelés à choisir des représentants pour l'administration de leurs affaires municipales.

Les contribuales doivent comprendre par l'expérience de cette année combien il est important pour eux d'avoir des conseillers consciencieux et intelligents.

Comme tout nouveau système qui en est à ses premières essais les lois municipales ont soulevé bien des murmures et des mécontentements dans cette Province. Nous ne nous dem nderons pas à qui la faute doit en être imputée mais nous espérons que la législature locale dans sa prochaine session comblera certaines lacunes et rémédira aux erreurs ou irrégularités qui peuvent se trouver dans la loi. En attendant les intéressés doivent apporter le plus grand soin dans la nomination qu'ils feront de leurs édiles. Nous avons dans chaque municipalité des citoyens de bonne volonté qui sont en état de faire fonctionner ce système et d'appliquer la loi municipale de manière à ne pas rendre l'un et l'autre odieux au peuple et à rendre aussi légères que possible les taxes qui sont annuellement prélevées.

Nous supplions surtout les municipalités où la population française se trouve en majorité d'éviter les dissensions dans le conseil, car il arrive malheureusement trop souvent que ces dissensions sont la cause de nombreux procès qui ruinent les contribuables, car ce sont toujours ces derniers qui en definitive payent les pots cassés.

Avec des conseillers bien disposés quelque complète que soit la loi nous n'avons aucun doute que les contribuables finiront par se familiariser avec ce système et en retireront desavantages précieux.

C'est M. le curé Cherrier qui mercredi dernier, 24 novembre a chanté le service solonnel de feu M. Félix Trudel, assisté de Messire Dufresne et de Messire Douset comme diacre et sous-diacre. Le corps avait été exposé dans le parloir du couvent des RR. SS. Grises. Le convoi s'est mis en marche sur les dix heures. MM. Prince, Bissonnette, Couture, Ferland, F. Gingras et F. Mondor étaient les porteurs. Dans la suite, on remarquait les Hon. MM. Dubuc, juge, Girard, Sénateur, Royal, M. P. et Norquay du gouvernement provincial, MM. A A C LaRivière et A. Kittson, M.P.P. MM. J. E. Têtu, L. A. Prud'homme etc., A la tribune, MM Morache, Lévêque, Royal, Marston, etc., ont chanté la messe de *Requiem* et le *Libera* : L'orgue était tenu par M. J. C. S. Royal.

Il résulte des recherches faites dans les papiers du défunt qu'il y a lieu de douter s'il a laissé un testament.

M. Trudel est, avec MM. V. Beaupré, N. D. Gagnier, George Roy et l'Hon. Juge Dubuc, l'un des premiers canadiens arrivés à la Rivière Rouge en juin 1870. Il fut longtemps le Trésoriere d'l'Association St. Jean-Baptiste : il était pressier de son métier. Tous les imprimeurs et employés de l'atelier du *Métis* assistaient aux funérailles.

Le Pacifique.

D'après le plan primitif, formé en 1872, le chemin de fer du pacifique devait coûter au gouvernement $30,000,000, outre 50,000,000 acres de terre,—soit, en estimant la valeur des terres à $2 l'acre $ 130,000,000.

D'après le plan actuel, le gouvernement se trouve à donner $25,000,000 en argent, outre les $30,000,000 déjà dépensés, et 25 000,000 d'acres de terre : ce qui formerait en tout $105,000,000.

C'est donc une dimunition de $25,000,000.

Or, en 6872, M. Mackenzie trouvait absurde l'idée de vouloir exécuter cette entreprise colossale pour un pareil prix. Autant vouloir construire le chemin avec $10 qu'avec $30,000,000 et 50,000,000acres de terre, disait-il dans son discours de Whitby. Et pour prouver son dire, une fois ministre des Travaux Publics, il a dépensé près de la moitié de cettesomme en travaux préliminaires.

Mais que doit-il penser des conditions nouvelles, plus avantageuses que celles de 1872? Logiquement, s'il propose un vote de non-confiance sur le nouveau contrat, ce ne pourra être qu'à cause du prix trop modique de l'entreprise.—*La Minerve.*

Une Chartreuse en Angleterre.

Un nouveau monastère s'élève en Angleterre. C'est dans le comté de Sussex qu'appaaissent les constructions de cette maison religieuse, qui appartient aux Chartreux et sera le plus grand peut-être depuis la Réforme. C'est une preuve frappante de la vitalité de l'Eglise catholique dans cette époque et dans cette contrée.

Ce monastère est depuis trois ans en construction et ne doit être fini que dans un an. Saint Hugues en est le patron. C'est une des branches de la Grande Chartreuse du Dauphiné.

Le terrain comprend trois cent cinquante acres, dont quinze sont couverts de constructions. Quatre cents hommes sont généralement employés, chaque jour, à ce travail, et forment comme une petite ville autour de cet édifice. La cour principale est entourée de cloitres, dont les voûtes ornées de pierres ciselées offrent une grande beauté.

Dans la clôture seront des jardins et des fontaines, et à côté, le cimetière pour les religieux. Une tour, surmontée d'une flèche qui sera très haute, s'élèvera au-dessus du monastère. La chapelle des pères offre déjà par ses magnifiques dimensions l'image d'une cathédrale. La librairie, le réfectoire et la salle du chapitre, qui ne sont pas au reste en grandeur et en beauté. Les chartreux ne sont en ce moment que trois pères, avec une dizaine de frères ; mais bientôt ils recevront d'autres pères de France, de Belgique, de Suisse et d'Allemagne. C'est alors que sera définitivement et régulièrement organisé le monastère.

Déjà la Chartreuse de Grenoble a envoyé ce qu'elle a de plus précieux dans sa nouvelle maison d'Angleterre.

Un mot de Donozo Cortez.

La persécution dirigée contre les ordres religieux donne une actualité saisissante à ce mot de Donozo Cortès:

"Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. Si nous pouvons pénétrer dans les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens, pour moi, que nous serions saisi d'admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines. Pour que la société soit en repos, il faut qu'il y ait un certain équilibre, que Dieu seul connaît, entre les prières et les actions entre la vie contemplative et la vie active. Je crois, tant ma conviction sur ce point est forte, que s'il y avait une seule heure d'un seul jour où la terre n'envoya aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour de la dernière heure de l'univers."

LA MALADIE DES CHEVAUX.

Sous ce titre, M. le vétérinaire J. A. Couture adresse au *Quotidien*, de Lévis, la lettre suivante qui ne peut manquer d'intéresser les propriétaires de chevaux :

"L'influenza épizootique, qui a fait tant de ravages à New-York et à Chicago, nous est arrivée. J'ai actuellement sous mes soins plusieurs cas bien prononcés. Comme les vétérinaires sont rares à la campagne, je crois rendre service à la classe agricole en publiant ces quelques conseils qui, s'ils sont suivis fidèlement, pourront prévenir des dommages assez considérables.

"L'influenza, vulgairement appelée la *gourme*, la *maladie des chevaux*, la *morve*, n'est pas dangereuse de sa nature. Elle ne l'est que lors quelle se complique d'une maladie de poumons, alors elle cause souvent la mort du patient.

"Cette maladie s'annonce quelques jours d'avance par une diminution notable de l'énergie du cheval qui continue de bien manger, mais qui travaille mal.

"Il y a une légère toux. Bientôt cette toux devient un peu plus fréquente et s'accompagne d'une décharge des naseaux d'un liquide aqueux et abondant ; la membrane des narines est plus rouges, les yeux pleurent ; la toux augmente, la gorge est sensible, et la moindre pression de cet organe amène une quinte de toux accompagné d'éternuement. La décharge nasale change bientôt de couleur et de circonstance. De claire et aqueuse qu'elle était, elle devient jaunâtre et épaisse et jetée en grande quantité. Si l'animal a été bien traité et surtout s'il a été gardé à l'écurie, la maladie commence alors à diminuer d'intensité et, au bout de quelques jours, il peut être remis à l'ouvrage.

"Mais si le traitement a été contraire, si le cheval a été exposé aux intempéries de l'air, ou s'il était exténué d'avance, au lieu de s'amender la maladie s'aggrave et c'est ordinairement à cette phase que se déclare une maladie des poumons (Brancho-pneumonie) qui met la vie du patient en danger, et cause souvent la mort. On voit l'animal s'affaiblir, il ne se couche presque plus, la toux augmente, ainsi que la décharge qui est fétide et mêlée de sang, la respiration est laborieuse, les flancs agités, les extrémités froides, souvent frisson, toute nourriture est refusée, la mort arrive bientôt.

"Traitement.—D'abord il faut éviter tout ce qui peu affaiblir le malade comme la saignée, les purgatifs laxatifs, diurétiques, "boules de Moss" etc. Au commencement, frottez la gorge avec un peu de vinaigre chaud, ou avec une couple de cuillérée de moutarde délayée *avec de l'eau tiède ;* donnez des *bouettes* de son chaud, retirez l'avoine ou donnez la bouillie, ou ébouillantée. De temps en temps un peu de mucilage, (graine de lin) sucré. Si, avec cela on tent le cheval à l'écurie et si celle-ci est très propre et aérée, plutôt fraiche que trop chaude, on n'a rien à craindre des suites de la maladie, géneralement parlant. Si les passages des naseaux se bouchaient faite respirer la vapeur d'eau ou de plantes mucilagineuses. Si le frisson se déclare, bouchonnez vite et fort, enveloppez les jambes avec des flannelles et mettez une couple de couvertes avec des flannelles sur le dos et donnez une roquille de whiskey réduit. Cette dose peut-être répétée trois heures après. Si la respiration est embarassée, laborieuse, les flancs agités, donnez :

"Liqueur acetalée d'ammoniaque, une roquille toutes les heures, et couvrez bien chaudement et enveloppez les jambes. Ce médicament peut-être remplacé par le whiskey.

"Dès le début de la maladie, on pourrait donner avec avantage, matin et soir, une poudre composée de :

"Poudre de digitale, 10 à 15 grains.

"Poudre de camphre, 1 drachm.

"Nitrate de potasse, 1 drachm.

"On ne doit pas donner ces poudres pendant plus de quatre à cinq jours.

"Naturellement, ce traitement est imparfait, mais si les propriétaires de chevaux qui sont éloignés des vétérinaires le suivent fidèlement, ils auront lieu de s'en féliciter.

"Avant de terminer, je répéterai ce que j'ai dit en commençant : Surtout pas de saignée, de purgatifs laxatifs, diurétiques ou de *Boules de Moss.*

NOUVLELES DIVERSES.

De Grotta-Ferrata, où se trouvait le cardinal Barthelemy Pacca en villégiature, arrive une bien triste nouvelle. Son Eminence vers une heure du matin, à été prise d'une attaque d'apoplexie cérébrale dont il a succombé à neuf heures, malgré les efforts qui ont été faits pour le sauver.

Son Eminence avait rempli auprès de Pie IX qui le créa cardinal en 1875, les fonctions de maître de chambre et de majordome. Il était né à Benevent en 1817 et appartenait à l'illustre maison des marquis de Pacca.

—

La mort a ravi au monde l'illustre baron Pierre-Hercule Visconti, le grand archéologue de notre époque était âgé de soixante-dix neuf ans ; il a conservé jusqu'à ces deniers temps son état de santé remarquable. Tous les dimanches, il faisait une visite à Son Eminence le cardinal Sacconi, ancien nonce à Paris, qui avait pour lui, comme tout le monde, la plus grande estime.

Il était profondément catholique et ne pouvait parler de Pie IX que les larmes aux yeux, tant il l'avait aimé et vénéré.

Ses écrits, ses découverts son dévouement au Siége et son profond attachement au gouvernement temporel des Papes, resteront comme le plus bel éloge d'une vie si bien remplie. Il laisse un frère et un neveu héritiers de son nom et de ses vertus.

—

Les *Annales de la Propagation de la Foi* donnent le détail des secours envoyés par l'OEuvre aux missions catholiques des cinq parties du monde l'année dernière.

La répartition a été ainsi faite :

Aux missions d'Europe..	916,000 frs
d'Asie......	2,700,000
d'Afrique	100,000
d'Amérique........	680,000
d'Océanie	523,000

Le conseil de l'OEuvre a ainsi disposé des sommes souscrites par la générosité des fidèles. Mais les secours sont loin de suffire aux besoins. Une sommes dix fois plus grande ne le serait pas trop pour mener à bien toutes les entreprises des infatigables apôtres de l'Evangile dans les pays infidèles.

—

On lit dans le *Figaro* :

"Le 11 novembre prochain, aura lieu, sur la butte Montmartre, une cérémonie des plus imposantes. Mgr. Guilbert, archevêque de Paris, officiera lui-même dans l'église du Sacré-Cœur.

"A cette époque, les derniers travaux seront terminés. La crypte est déjà presque entièrement recouverte. C'est dans la chapelle consacrée à saint Martin, et qui se trouve à gauche en entrant dans la basilique nouvelle, que sera célébré le premier office.

—

On dit, et ce bruit à causé une vive politiques et privés, que M. Gladstone a été invité par la reine à demander au parlement, à la prochaine session, un crédit de £40 000 pour aider le prince de Galles à payer ses dettes criardes et un supplément de dotation de £10,000 par an en sa faveur. On ajoute que M. Gladstone a décliné "respectueusement" mais "fermement" de présenter cette cette requête, allégant que si un semblable crédit et une telle augmentation de dotation devaient être accordés au prince, c'était par la reine elle-même et non par la bourse publique.

Nouvelles Locales

—Nous sommes en décembre, et pas de neige encore.

—Le Conseil Municipal se réunira lundi prochain.

—M. A. Murray, M.P.P, est maintenant bien portant, après une maladie de plusieurs semaines.

—On est à poser les conduits pour le gaz avec lequel sera éclairé le nouveau collége de St Boniface.

—Plusieurs citoyens se proposent de construire de nouvelles résidences à St. Boniface au printemps.

—Les commissaires d'école de Lorette Est, sont à terminer une nouvelle maison d'école qui fera honneur à leur localité.

—M. François Parent à reçu la semaine dernière le matériel d'un moulin à farine, qu'il se propose d'instaler aux Deux Petites Pointes.

—L'appel nominal des candidats aux charges municipales, se fera mardi, le 28 décembre prochain, et la votation aura lieu le mardi suivant.

—Les commissaires d'école ne doivent pas oublier que leur recensement scolaire devra être remis au Surintendant, avant le 16 de ce mois.

—L'Hon. Joseph Royal, député du Comté de Provencher, est parti mercredi matin pour se rendre à Ottawa, où la session fédérale devra s'ouvrir le 9 courant.

—MM. Reid et Heuhn, propriétaires de la fabrique de laine de Saint Boniface ont reçu de nouvelles machineries et ont agradi leur établissement.

—Les RR. Messieurs Ritchot de St Norbert, Giroux de Sainte Anne des Chênes et St Pierre de la Baie Saint Paul, étaient au Palais Archiépiscopal aujourd'hui.

—M. LaRivière a obtenu de M. T.J Lynskey, surintendant du chemin de fer, le service d'une vingtaine de chars pour amener du bois de chauffage à St Boniface.

—Le moulin à farine de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Winnipeg est de nouveau en opération sous l'habile direction de M. Alexis F. Dégagné de St Boniface.

—Il y a eu un incendie à Winnipeg, dimanche soir; la boutique d'un nommé Firestine, a complètement été détruite par les flammes La perte est évaluée à $2,000 Pas d'assurance.

—Les personnes qui font des ouvertures dans la glace devront se conformer à la loi, qui exige que toute ouverture pratiquée dans la glace soit entourée et marquée de manière à éviter tout accident.

—On signe en ce moment à St Boniface une requête adressée à la législature fédérale, demandant l'octroi d'une charte pour la construction d'un nouveau pont sur la Rivière Rouge entre St. Boniface et Winnipeg.

—La Commune a des partisans à St Boniface comme à Winnipeg. Plusieurs des citoyens qui ont du bois de chauffage en fournissent à quelques uns de ceux qui n'en ont pas, seulement il manque le consentement mutuel.

—Lundi soir les élèves du Collèges de St. Boniface, ont donné une séance littéraire très intéressante à l'occasion de la fête patronale de leur bien aimé Directeur. Le lendemain, un grand congé a été accordé aux élèves.

—M. Le Capt. Scott, député du comté de Selkirk, ne pourra pas partir avant une quinzaine de jours pour aller prendre son siège à Ottawa, étant retenu chez lui par suite d'un accidant qui a failli lui couter la vie.

—Après l'incendie qui vient d'avoir lieu à Winnipeg, il est à espérer qu'on mettra ici en opération l'excellent règlement que M. le Conseiller Gauvreau à fait adopter par notre conseil Municipal, pour l'organisation d'une compagnie de pompiers.

—La votation a lieu samedi, pour l'élection d'un membre à la Législature Locale comme député de la ville de Winnipeg. MM Woodworth, Howell et McMillan ont été mis en nomination, et comme d'habitude en pareille occurrence, chacun de ces messieurs est certain de son élection.

—Le Lieutenant Gouverneur Cauchon a acheté récemment, cette magnifique propriété située en face des nouveaux magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Winnipeg; et son Honneur se propose de construire à cet endroit, plusieurs immenses magasins, qui surpasseront en beauté et en élégance, les plus belles constructions qui existent aujourd'hui dans cette ville. M. J. P. M. Lecourt, architecte du gouvernement a préparé les plans et on dit que le coût de cette bâtisse sera d'environ $60,000.

VARIETES.

Un aphorisme de la vicomtesse de R......

A quinze ans la toilette dépare elle pare à trente ans et elle répare quarante.

∴

Très...... trop fort!

X., qui demeure près du bureau de poste, rencontre son ami R., et après un cour dialogue sur la pluie et le beau temps.

—Je ne sais, dit il, ce que ce peut être, mais le bureau de poste exhale une odeur des plus désagréables.

—Ce qui pourrait bien être les lettres mortes, répond R. sans sourciller.

∴

Un monsieur est en train de marchander un gigot.

Il remarque qu'un chien juché sur une table flaire d'un peu près la marchandise.

—Est-ce que cet animal ne vous mange pas de viande, demande-t-il au boucher.

—Oh! jamais, monsieur; il la lèche, mais c'est tout.

∴

—Allons, Tom, voici le pot d'étain: va-t-en chercher la bière pour le repas, disait un Anglais à son fils.

—Mais, papa où est l'argent?

—Imbécile! la difficulté n'est pas d'avoir de la bière avec de l'argent, mais d'obtenir de la bière sans argent.

L'enfant part sans répliquer. Il revient au bout de quelques instants et place sur la table le pot vide encore.

—Eh bien! lui dit le père, le pot est vide!

—Qu'est-ce que cela fait? reprit l'enfant, la difficulté n'est pas de boire, quand il y a de la bière, mais de boire quand il y en a pas.



JOSEPH CAUCHON.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la [L.S.] Grande Bretagne et d'Irlande. Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos fidèles et bien aimés les Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre Province de Manitoba, en Notre Ville de Winnipeg, qui devait se tenir et avoir lieu le vingt-deuxième jour de Novembre courant et à chacun de vous.

SALUT:

ATTENDU que l'Assemblée de la Législature de la Province de Manitoba se trouve convoquée pour le vingt-deuxième jour du mois de Novembre courant auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents.

Sachez que pour diverses causes et considérations et pour le plus grand aise et commodité de nos bien aimés sujets, nous avons cru convenable par et de l'avis de notre Conseil Exécutif de Notre Province de Manitoba, de vous exempter et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, convoquant et par les présentes vous enjoignant à chacun de vous de vous trouver avec nous, pour la DÉPÊCHE DES AFFAIRES, en notre Ville de Winnipeg, Lundi le seizième jour du mois de Décembre prochain, pour y prendre en considération l'état et le bien être de notre dite Province et y faire ce qui pourra sembler nécessaire, ce à quoi vous ne devez manquer.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait rendre nos presentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TÉMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'Honorable JOSEPH CAUCHON, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc.

En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le dix septième jour de Novembre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt et de Notre Règne la quarante-quatrième.

Par Ordre

M. A. GIRARD,
Secrétaire Provincial.

5f—26.



BILLS PRIVÉS.

AVIS.

Nulle demande de Bill Privé (Règle 48) ne sera reçue par la Chambre après

Mardi, le 21e jour de décembre prochain,

Ni aucun Bill Privé ne devra être présenté à la Chambre après

Samedi, le 25e jour de décembre.

THOS. SPENCE,
Greffier de l'Assemlée Législative.

Winnipeg, 19 novembre 1880. 25

AnnoncesNouvelles



Legislature Provinciale.

AVIS.

Substance des règles et réglements relatifs aux avis qui doivent être donnes au sujet des Bills Privés.

Les personnes qui ont l'intention de s'adresser à la Législature de Manitoba pour demander la passation de Bills Privés impliquant un privilége ou profit exclusif, soit privé ou collectif, ou l'amendement d'un Acte antérieur de même nature, sont notifiées qu'en vertu des réglements de l'Assemblée Législative publiés au complet dans la *Gazette de Manitoba*, elles sont tenues d'en donner un avis de quatre semaines dans la dite *Gazette de Manitoba* et dans deux autres papiers-nouvelles publiés en langue anglaise, et dans un publié en langue française, et de transmettre au greffier de la chambre, copies des papiers-nouvelles contenant les première et dernière insertions de tel avis.

Toute personne demandant la passation d'un Bill Privé est tenue de déposer entre les mains du greffier de la Chambre, dans le cours de la semaine qui suivra la publication de tel avis dans la *Gazette de Manitoba*, copie du dit Bill, avec une somme suffisante pour en payer l'impression en la traduction, à part les frais d'impressions de l'Acte dans les Statuts.

Nulle demande de Bills Privés ne sera reçue par la Chambre après les premiers cinq jours de la session.

THOMAS SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Législative.

19 Novembre,-1880.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE LA BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on [illegible] bien nous confier, article bien supérieur à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Frères

ENSEIGNE

DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Frères.

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Grage,
Lignoux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Crables,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pieges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colets à chien,
Foile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Laveirs,
Bêches,	Gouchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine,	Poêles de salon,
Poêles,	Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poêles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 1a

CONSOMPTION,

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie qui sont desireux de se guerir devraient avoir les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guerir tous les maux de GORGE et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé,* UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres ont produite ; Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3 00, expediée à n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn N.Y

[illegible] 1a

LA BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEAUTES

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant.

à commencer du

1er. Mai Prochain.

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1a

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS"

LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST.

L'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL, Gérant.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitie du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces empiâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlee avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquees pour guerir : il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanément.

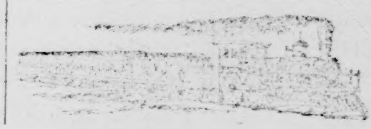
Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres empatres. Grand nombre de personnes qui ont ete gueries de rhumatisme très douloureux, douleurs de rognons, de poitrine ou de côte, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites electriques possedées par ces emplâtres.

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guerissent à coup sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac, sont sans pareilles pour les rhumes inveterés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont eté gueris d'une consomption ancienne et bien definie.

Preparées par GEORGE E MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A



Chemin de fer Pacifique Canadien.

SAISON D'ETE

LE ET APRES

LUNDI, 3 MAI, 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Ar. Lac Travers.
Ex quotidien.		8am	10:45 am.	
Accom. quotidien excepte dimanche	Sam	9:15am	1:45pm	
Accom. samedi seulement.		7:30am		1:30 am

RETOUR.

	Laisse Selkirk.	Laisse St. Boniface.	Arrive à St. Vincent.	Arrive au Lac Travers.
Accom. quotidien excepte dimanche		11.30am.	3:45pm	
Accom. quotidien excepte dimanche			De 4:00pm	5pm
Ex quotidien.		5 pm	8pm	
Accom. samedi seulement	2:3 pm		8:15pm	7:10pm

L'expedition des trains a lieu d'après l'heure de St Paul, c'est-à-dire 7 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. Les trains mixtes de St. Paul, *via* Breckenridge arrivent à St Vincent à 11 hrs. de l'avant-midi, l'Express *via* Fergus Falls à 4 hrs de l'avant-midi ; le train Exprès pour le Sud part de St, Vincent *via* Fergus Falls à 12 30 du midi et demi ; le train mixte *via* Breckenridge à 4.45 du soir.

T. J. LYNSKEY, Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer, Winnipeg, 30 Avril, 1880.

On demande des Agen's.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.



Chevaux et Voitures fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille,"

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double et la piqure est double de chaque côte de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveaute).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessite de renouveller souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargee ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

"S'adappe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'echanger

Fabriquees avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa reputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyees pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Fournies en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expediés "franco" avec des echantillons d'ouvrage, conditions liberales, circulaires, etc., s'adresser :

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

A.A. C. LaRiviere - Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétes Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les batisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidelité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui desirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $ 00 jusqu'à $5,000 en donnant premiere hypothèque sur des propriétes dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'execution des demandes de Patente de terre d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.



Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées [illegible] comme remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.



Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac [illegible] il guerit le MAL de GORGE, les [illegible], les Toux et même l'ASTHME. [illegible] Enflures Glandulaires, Abces, [illegible] les, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU [illegible] n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé, avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aucune contrefaçon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivi.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street, London il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct, 1879. 1a